

Paie et cotisations sociales, expertise

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : PRP - Prix 2024 : 1 370€ HT

Cette formation vous permettra d'aller plus loin dans la pratique de la paie. Elle vous montrera comment faire face aux obligations sociales complexes, résoudre les difficultés et appréhender efficacement les cas particuliers de traitement de la paie (cotisations, contrats, arrêts de travail, retraite...).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

- Identifier les éléments de retenues sur salaire
- Elaborer un bulletin avec indemnités journalières, maladie, maternité et complément de salaire
- Calculer des cotisations sociales et optimiser les allègements Fillon
- Maîtriser les spécificités des contrats particuliers
- Calculer un solde de tout compte en cas de départ de l'entreprise ou en retraite

EXERCICE

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
Pédagogie participative et ludique.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 12/2022

1) Les retenues sur salaire : éviter les retenues illicites

- Avance et acompte.
- Saisie-arrêt (avis tiers détenteur...).
- Gestion des pensions alimentaires.
- Quotité saisissable et incidence des personnes à charge.

Exercice : Construction de bulletins avec saisie-arrêt.

2) Les arrêts de travail

- Maladie, maternité/paternité et accident du travail : la gestion des indemnités journalières.
- Le complément de salaire au "net" et au "brut".
- Calcul des IJSS et mécanisme de la subrogation.
- Calcul de la Garantie au net.
- Indemnités de prévoyance (régime social).
- Temps partiel thérapeutique.
- Les impacts de la contre-visite médicale employeur.

Exercice : Elaboration d'un bulletin avec indemnités journalières, maladie, maternité et complément de salaire.

3) Les spécificités des contrats particuliers

- Le contrat d'apprentissage.
- Le contrat de professionnalisation.
- Les stagiaires d'école.

Exercice : Identification du contrat le plus adéquat pour un profil donné et établissement de son premier bulletin de paie.

PARTICIPANTS

Responsables et gestionnaires de paie en entreprise ou cabinet, expérimentés.

PRÉREQUIS

Avoir suivi le stage PAI "Pratique de la paie, niveau 1" et/ou le stage PCS "Pratique de la paie, niveau 2" ou connaissances équivalentes.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

4) Le calcul des cotisations sociales

- Régularisation, fiabilisation et optimisation de l'assiette des cotisations plafonnées.
- La base CSG-CRDS : abattement, régularisation et exonération.
- Le calcul de la réduction générale de cotisations.
- Les spécificités des paies de cadres.
- Le calcul de réintégrations sociales et fiscales des cotisations retraites, prévoyance et mutuelle.

Exercice : Optimisation des cotisations sociales et fiscales.

5) Le calcul de la dernière paie et rupture du contrat de travail

- L'indemnité compensatrice de préavis.
- Les indemnités de départ à la retraite.
- Les régimes fiscal et social des indemnités de rupture.
- Le calcul de la précarité d'emploi des CDD.
- L'indemnité compensatrice de congés payés.
- L'indemnité légale de licenciement, la transaction et leurs limites.
- La rupture conventionnelle.
- Le licenciement pour inaptitude.

Exercice : Quiz sur la paie en cas de rupture du contrat.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 03 oct., 28 nov.

PARIS

2024 : 26 sept., 21 nov.